

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00889

Numéro SIREN : 552 012 585

Nom ou dénomination : SGD S.A.

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 21209

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/21209

Déposant :

Nom/dénomination : SGD S.A.

Forme juridique :

N° SIREN : 552 012 585

N° gestion : 1980 B 00889



ros
ini,



SGD SA S.A.S.
COMPTES ANNUELS 2019



A handwritten signature in black ink is positioned to the right of the official seal.

Table des matières

Etats de synthèse.....	
Bilan	
Compte de résultat.....	
Annexe au bilan et au compte de résultat	
A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice.....	
B- Principes, règles et méthodes comptables	
C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat	
1) Immobilisations incorporelles	
2) Immobilisations corporelles	
3) Immobilisations financières	
4) Stocks et en-cours	
5) Créances Clients.....	
6) Autres créances d'exploitation	
7) Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	
8) Charges constatées d'avance	
9) Capitaux Propres	
10) Provisions pour risques et charges	
11) Emprunts et dettes financières	
12) Dettes fournisseurs	
13) Autres dettes d'exploitation.....	
14) Produits constatés d'avance.....	
15) Chiffre d'affaires.....	
16) Résultat financier.....	
17) Résultat exceptionnel	
18) Impôt sur les sociétés	
E- Autres informations.....	
1) Echancier des créances et des dettes	
2) Produits à recevoir et charges à payer.....	
3) Consolidation et intégration fiscale.....	
4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées	
5) Rémunération des dirigeants	
6) Ventilation de l'effectif moyen	
7) Budget de Recherche et développement.....	
8) Quotas de CO2	
9) Passifs éventuels.....	
10) Engagements hors-bilan.....	

31/12/2019				31/12/2018
Note	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
1	28 558 167	- 26 437 674	2 120 493	1 439 078
2	224 160 093	- 134 935 491	89 224 602	87 248 932
3	43 882 155	- 31 303 842	12 578 313	14 652 171
	296 600 414	- 192 677 007	103 923 408	103 340 182
4	60 204 658	- 8 023 280	52 181 378	42 855 695
s en cours 6	294 961	-	294 961	233 052
5	29 946 900	- 214 442	29 732 458	30 982 678
6	57 540 499	- 419 380	57 121 119	44 370 342
7	20	-	20	449 183
7	25 868 186	-	25 868 186	25 185 251
8	2 073 284	-	2 073 284	1 134 971
	83 658	-	83 658	111 288
	176 012 167	- 8 657 102	167 355 064	145 322 460
	472 612 581	- 201 334 109	271 278 472	248 662 642
			44 081 866	44 081 866
			3 766 238	3 766 238
			1 029 820	1 029 820
			10 394 562	6 532 804
			8 555 577	6 361 759
			142 815	186 352
			13 961 200	14 664 000
9			81 932 077	76 622 838
10			3 483 073	3 963 445
11			121 290 891	117 567 516
s en cours 13			284 429	192 200
12			27 862 961	26 421 476
13			24 207 165	17 892 179
13			8 559 074	3 494 781
14			3 655 464	2 499 663
			3 338	8 543
			189 346 395	172 039 804
			271 278 472	248 662 642



[Signature]

Compte de résultat

	Note	31/12/2019
Production vendue de biens		192 301 484
Production vendue de services		12 465 793
Chiffre d'affaires net	15	204 767 277
Production stockée		9 882 662
Production immobilisée		657 034
Subvention d'exploitation		3 551
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		2 772 666
Autres produits d'exploitation		13 315 912
Total Produits d'exploitation		218 083 189
Achats de marchandises		27 761 608
Variation de stocks		- 56 887
Achats de matières premières et approvisionnements		21 340 428
Variation de stocks		- 314 608
Autres achats et charges externes		70 752 796
Impôts et taxes		6 112 031
Salaires et traitements		35 554 078
Charges sociales		15 715 718
Dotations des amortissements et des provisions		22 089 539
Autres charges d'exploitation		100 423
Total Charges d'exploitation		199 055 125
Résultat d'exploitation		19 028 064
Produits financiers		3 142 255
Charges financières		- 7 693 142
Résultat financier	16	- 4 550 887
Résultat courant avant impôt		14 477 177
Produits exceptionnels		4 431 869
Charges exceptionnelles		- 4 054 958
Résultat exceptionnel	17	376 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 1 573 920
Crédit Impôt Recherche		- 4 724 591
Résultat net		8 555 577



Compte de résultat

exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 271.278.472 € et au compte de résultat de et dégageant un bénéfice de 8.555.577€.

Le mois de décembre 2019 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Le compte de résultat est intégrante des comptes annuels.

Evénements et faits significatifs de l'exercice

En 2019, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie pharmaceutique.

En 2019, la reconstruction du four 1 de l'usine de Saint-Quentin-la-Motte et de préparation à la fabrication de Sucy.

En 2019, il a été approuvé par le président de la société SGD SA la décision d'un projet d'abandon de créances consenti à sa filiale indienne, la société SGD S.A Glass India Private Limited. En effet, la situation financière de cette filiale n'a pas permis de générer de revenus suffisants pour couvrir les obligations. Au vu de cette situation, il est envisagé de liquider volontairement SGD Glass India. L'abandonner les créances qui se montent, en principal et intérêt à 218 733, 42 €.

En 2019, il a été approuvé par le président de la société SGD SA la décision d'un projet d'abandon de créances consenti à sa filiale américaine, la société SGD Pharma Packaging, Inc. En effet, la situation financière de cette filiale n'a pas permis de générer de revenus suffisants pour couvrir les obligations. Au vu de cette situation, il est envisagé de liquider volontairement SGD Pharma Packaging, Inc. L'abandonner les créances qui se montent, en principal et intérêt à 165 480, 33 € et créances à 7.300\$.

En 2019, au cours de l'exercice 0,5M€ de dépenses ont été capitalisés au titre de la recherche et du développement.

En 2019, l'entreprise a été soumise à un contrôle fiscal effectué par l'administration fiscale française pour la période de l'exercice 2018.

En 2019, la réévaluation de la TVA auto liquidée concernant l'exercice 2016, les exercices 2017 et 2018 a été redressée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg. La réévaluation de l'exercice 2016, à 4,7 M€, auxquels s'ajoutent 452.091 € d'intérêts de retard. Nous sommes actuellement en cours de recouvrement.

En 2019, l'entreprise a fait part à la société SGD SA de sa volonté de mettre à disposition des locaux plus adaptés à son activité, à Sucy-en-Brie (93470).

Le bail stipule que SGD SA deviendra automatiquement propriétaire dès lors qu'Embelia ne sera plus locataire.

En 2019, SGD SA ont donc signé une résiliation amiable du bail. En contrepartie de la réalisation des obligations, SGD SA s'est engagé à verser au Preneur (Embelia), au jour de la date de réalisation du bail.



Evènements postérieurs à la clôture

Le déclenchement récent du COVID-19 en Chine ainsi que sa rapide expansion géographique a généré des incertitudes quant à l'activité qui sont à l'heure actuelle difficiles à évaluer en termes financiers. Il est complexe d'évaluer avec certitude et, à date, le groupe SGD ne peut pas encore évaluer les conséquences financières de ces résultats 2020.

Comme toutes les autres industries, la société pourrait subir des problèmes logistiques ainsi qu'une interruption des matières premières et des fermetures de sites si des employés étaient contaminés. Néanmoins, le secteur pharmaceutique est moins exposé aux risques que d'autres secteurs et qu'il n'y a pas d'incertitude sur la survie de la société malgré la crise sanitaire actuelle.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par l'arrêté du 10 septembre 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principes comptables sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019, des estimations et des évaluations ont été effectuées par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles à la date d'établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de raisonnements raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations ou résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender l'avenir, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2019 ont été effectuées sur la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées en prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les valeurs des éléments incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.



évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à
antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation

ilisés en tant qu'actifs immobilisés.

achines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la

ant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

entre 10 et 25 ans

n : entre 2 et 12 ans

atériel et outillage : entre 6 et 10 ans

et 10 ans

10 ans

comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la
ns réglementées (amortissements dérogatoires).

s incorporelles et corporelles

durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait
favorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à

terminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre
ditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une
cession envisagée.

immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

sés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les
remplis.

par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC
s modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres
er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des

s une fois par an.

aque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire
r une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs

un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de
xiste d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur
Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la
à légale indépendante) de JIC OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie
ouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché
ques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure
omptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée
en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises
st plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la
r comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée.



[Signature]

Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par le cadre de cet exercice est de 7,1%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le produit à son état actuel. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition. Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui comprend le coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes, les stocks de produits finis sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur brute. En cas d'incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.
- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.
- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne ou externe) / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.
- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'état d'articles indisponibles.
- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'état d'articles indisponibles.
- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus de 2 ans non couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts à moins de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.
- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks lorsque la marge brute de vente corrigée du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négative.
- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au cours de l'exercice, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.
- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas couverts à moins de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.
- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la tarification de l'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas de CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour leur valeur nette, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société dépassent les quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.



[Signature]

leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client comme suit :

Échéance supérieure à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur l'assurance-crédit)
 Dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
 Dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture. Si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des soldes est portée au bilan en « écart de conversion ».

es

Il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont le règlement est probable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du

Convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture. Si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des soldes est portée au bilan en « écart de conversion ».

de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds communs (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « autres dettes » vis-à-vis du groupe.

orerie

Les soldes en devises sont réévalués au cours de clôture.

Les placements de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont classées au 31 décembre de l'année.

e

Les soldes ne sont pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la balance. Les éléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à l'actualisation retenu est de 0,75% au 31 décembre 2019.



[Signature]

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises
Frais de développement	-	500 000	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-
Droits, brevets, logiciels	26 677 027	1 362 091	- 472 912
Immobilisations incorporelles brutes	27 168 988	1 862 091	- 472 912
Amortissements Frais de développement	-	- 67 123	-
Amortissements Concessions, brevets et droits similaire	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 25 237 949	- 1 066 618	425 978
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 25 729 910	- 1 133 742	425 978
Total valeur nette	1 439 078	728 349	- 46 934

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises
Terrains	7 458 425	-	-
Constructions	55 721 450	1 157 085	- 31 814
Installations techniques	133 092 497	10 047 846	- 3 767 961
Moules	10 771 121	4 710 213	- 5 573 304
Autres immos corporelles	4 015 797	597 498	- 192 674
Immobilisations corporelles en cours	2 507 043	17 231 789	- 13 584 918
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	213 566 334	33 744 431	- 23 150 671
Amortissements Terrains	- 802 880	- 230 038	-
Amortissements Constructions	- 23 217 964	- 3 078 020	21 917
Amortissements Installations techniques	- 92 664 761	- 9 576 262	3 633 739
Amortissements Moules	- 5 678 427	- 4 986 019	5 573 304
Amortissements Autres immos corporelles	- 2 895 868	- 529 151	191 162
Amortissement immobilisations corporelles	- 125 259 900	- 18 399 490	9 420 122
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 391 223	- 305 000	-
Dépréciations des métaux précieux	- 666 278	-	666 278
Dépréciation excep. Immobilisations corporelles	- 1 057 501	- 305 000	666 278
Total valeur nette	87 248 932	15 039 941	- 13 064 271

ères

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2019
mise en éq.	-	-	-	-
	34 265 997	-	-	34 265 997
	-	-	-	-
	8 865 632	379 602	-	9 245 235
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	1 402 933	26 335	- 1 058 344	370 923
	44 534 561	405 938	- 1 058 344	43 882 155
lon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
	- 29 882 390	- 1 421 452	-	- 31 303 842
tion	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
corporelles	- 29 882 390	- 1 421 452	-	- 31 303 842
	14 652 171	- 1 015 514	- 1 058 344	12 578 313

ions

Capitaux Propres *	CP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des aralis et caution données par la société	CA HT 2019 *	Résultat net 2019 *	Dividendes encaissés 2019
950	100%	2 206	2 206	-	-	32 987	63	-
27	100%	1 984	562	-	-	4 534	134	-
720	100%	29 862	-	9 245	-	52 099	2 978	-
703	6,0%	190	190	-	-	83 472	817	-
	100%	26	26	-	-			-
	99,99%	1	-	-	-			-
	100,00%	3	3	-	-			-
400		34 293	2 987	9 245	-	173 092	3 724	-

ales sont issues de leur jeu de compte IFRS.



[Signature]

4) Stocks et en-cours

	31/12/2018	31/12/2019
Stock de matières premières et approvisionnements	6 798 268	7 111 111
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	43 047 635	52 931 111
Stock de marchandises	104 598	161 111
Stocks et en-cours, Valeur brute	49 950 500	60 203 333
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 140 629	- 2 371 111
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 4 954 177	- 5 641 111
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 7 094 806	- 8 012 222
Stocks et en-cours, Valeur nette	42 855 695	52 191 111

5) Créances Clients

	31/12/2018	31/12/2019
Clients	30 583 345	29 682 111
Clients - Factures à établir	355 365	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	-
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	251 058	264 111
Créances clients brutes	31 189 768	29 946 222
Dépréciation des créances clients	- 207 090	- 214 111
Créances clients nettes	30 982 678	29 732 111



[Signature]

tation

	31/12/2018	31/12/2019
	1 373 690	636 473
	501 123	863 127
	3 378 635	4 851 948
	38 737 051	50 488 562
	1 097 325	995 350,0
rutes	45 087 824	57 835 460
-	320 000	- 320 000
-	164 430	- 99 380
ettes	44 603 394	57 416 080
rsés sur commandes en cours		

s de trésorerie

	31/12/2018	31/12/2019
	449 183	20
	25 185 251	25 868 186
ésorerie	25 634 434	25 868 206

vance

	31/12/2018	31/12/2019
ervices Extérieurs	1 134 971	2 073 284
	1 134 971	2 073 284



[Handwritten signature]

9) Capitaux Propres

	31/12/2018	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de survirée résultat
Capital	44 081 866				
Primes liées au capital	3 766 238				
Ecart de réévaluation	1 029 820				
Réserve légale	1 813 731			290 681	
Autres réserves	5 267 209				
Report à nouveau	- 548 137	6 361 759		- 2 790 681	
Résultat de l'exercice	6 361 759	- 6 361 759	8 555 577		
Subventions d'équipement	186 352				- 43 5
Provisions réglementées	14 664 000				
Capitaux Propres	76 622 838	-	8 555 577	- 2 500 000	- 43 5

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2018 (6.361.758, déficitaire antérieur de 548.136.76€ a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 290.681, 10€,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 2.500.000€,
- Le solde, soit la somme de 3.022.940, 83€ au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866



et charges

31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2019
693 000	357 453	- 300 198		750 255
885 671		- 854 827		30 844
-	551 759			551 759
111 288	606 248	- 633 878		83 658
100 000				100 000
434 600	161 000		- 169 770	425 830
2 224 559	1 676 460	-1 788 903	-169 770	1 942 347
363 000		- 363 000		-
1 375 885	213 619	- 22 680	- 26 098	1 540 726
1 738 885	213 619	-385 680	-26 098	1 540 726
3 963 445	1 890 079	-2 174 583	-195 868	3 483 073



[Signature]

11) Emprunts et dettes financières

31/12/2018 Augmentation Remb

Emprunts	-	
Intérêts courus sur emprunts	3 715	
Emprunts auprès des EDC.	3 715	-
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	88 641 488	-
Intérêts courus sur emprunts	590 926	
Cash Pool entités du groupe	28 331 386	14 677 954
Emprunts et dettes financières diverses	117 563 801	14 677 954
Total Emprunts et dettes financières	117 567 516	14 677 954

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du C

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2018	31/1
Fournisseurs	15 269 187	16 20
Fournisseurs - FNP	11 091 384	11 58
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	60 735	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 421 306	27 86



[Signature]

tion

	31/12/2018	31/12/2019
	10 915 880	15 079 694
	3 740 216	4 329 782
es rattachés	3 236 083	4 797 689
	17 892 179	24 207 165

	1 498 379	1 358 302
	530 544	5 720 916
	1 658 059	1 764 285
	3 686 982	8 843 503

mandes en cours

ance

	31/12/2018	31/12/2019
ks PF en transit	2 499 663	3 655 464
	2 499 663	3 655 464



[Handwritten signature]

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2018	%	31/12/2019	%
France	36 453	18%	26 620	13%
Exportations	166 066	82%	178 148	87%
Chiffre d'affaires total	202 519	100%	204 767	100%
Pharmacie	190 377	94%	192 594	94%
Management fees	7 936	4%	9 182	4%
Autres produits	4 206	2%	2 991	1%
Chiffre d'affaires total	202 519	100%	204 767	100%

16) Résultat financier

	31/12/2018
Produits financiers des participations	635 048
Produits des autres valeurs mobilières et créances	419 992
Autres intérêts et produits assimilés	19 177
Reprises sur provisions et transferts de charges	525 799
Différences positives de change	2 171 513
Produits financiers	3 771 529
Dotations financières aux amortissements	- 111 288
Intérêts et charges assimilées	- 2 798 045
Différences négatives de change	- 3 773 594
Charges financières	-6 682 927
Résultat financier	-2 911 398

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

	31/12/2018	31/12/2019
ns de gestion	149 654	18 081
ns en capital	417 998	83 769
s de charges	3 362 221	4 330 019
	3 929 873	4 431 869
ions de gestion	- 218 061	- 1 092 441
ions en capital	- 371 266	- 70 986
rtissements et provisions	- 4 557 141	- 2 891 532
	-5 146 468	-4 054 958
	-1 216 595	376 911

éifice

Résultat avant impôts	Impôt 2019	Résultat net 2019
14 477 177	- 6 298 512	8 178 666
376 911		376 911
14 854 088	- 6 298 512	8 555 577



[Handwritten signature]

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2018	31/12/2019
Résultat avant impôt	7 325 344	14 477 177
Variation des provisions réglementées	- 826 685	702 800
Résultat corrigé avant impôt	6 498 659	15 179 977

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2018	31/12/2019
Congés Payés	2 594 432	3 198 677
Organic	305 210	309 306
Participation	-	1 573 920
Prov. pour pertes de change	111 288	83 658
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	1 057 501	696 223
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	29 882 390	31 303 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	33 950 821	37 165 628
Amortissements dérogatoires	- 14 664 000	- 13 961 200
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 14 664 000	- 13 961 200
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	19 286 821	23 204 427

	31/12/2018	31/12/2019
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	195 507 805	160 692
Corrections déficits reportables N-1	- 192 675 365	- 53 795
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice		-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	- 2 671 748	- 106 897
Total déficits reportables	160 692	0

es et des dettes

	31/12/2019	A un an au plus	A plus d'un an
icipations	9 245 235	9 245 235	-
	-		
s	370 923	-	370 923,47
achés	29 946 900	29 946 900	
	636 473	636 473	
	863 127	863 127	
	4 851 948	4 851 948	
	50 488 562	50 488 562	
	995 350	995 350	
	2 073 284	2 073 284	
es	99 471 802	99 100 878	370 923

	31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
a crédit	3 715	3 715	-	-
	121 287 175	33 245 687	85 641 488	2 400 000
	27 862 961	27 862 961	-	-
	15 079 694	15 079 694	-	-
	4 329 782	4 329 782	-	-
	4 797 689	4 797 689	-	-
	1 358 302	1 358 302	-	-
	5 720 916	5 720 916	-	-
	1 764 285	1 764 285	-	-
	3 655 464	3 655 464	-	-
	185 859 984	97 818 495	85 641 488	2 400 000



[Signature]

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2018	31/12/2017
Ristournes ou avoirs à recevoir	469 577	3 111 111
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	31 683	-
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	6 938	-
Produits à recevoir	508 198	3 111 111

Charges à payer	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	5 111 111
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	5 111 111
Intérêts courus sur Cash Pool	2 386	-
Charges à payer : dépenses réelles	597 027	5 111 111
Factures non parvenues sur achats	10 982 536	11 511 111
Factures non parvenues sur services extérieurs	89 760	-
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	19 088	-
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 082 509	1 211 111
Avoirs à établir	332 840	2 111 111
Ristournes à accorder	688 815	7 111 111
Congés Payés	2 594 432	3 111 111
Autres charges à caractère social à payer	4 169 799	7 011 111
Autres charges à caractère fiscal à payer	1 289 126	1 211 111
Commissions à payer	1 364 342	1 511 111
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	22 613 246	26 811 111



[Signature]

tion fiscale

Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société JIC Firmiana S.A.S, sis 14

fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise société JIC Firmiana S.A.S. (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option tion de l'article 223A du Code Général des Impôts.

d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période es sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet

sactions avec les entreprises liées

constitué par JIC Firmiana et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement

France
Chine
France
France
Allemagne
Allemagne
Inde
USA
Inde
Pays-Bas
Italie
Espagne

u 23 Décembre 2019 SGD SA, décidé d'une liquidation volontaire de sa filiale, la société SGD SA ation est en cours et devrait être effective au cours de l'année 2020.

sh pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : rriers, SGD Group SAS, JIC Firmiana, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany

eants

u titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux ns les comptes de la société SGD SA



6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2019, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 744 Equivalents Temps Plein. (pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2018	Exercice clos au 31/12/2019
Cadres	102	125
Agents de maîtrise	168	169
Haute maîtrise	24	23
Employés	11	7
Ouvriers	422	420
Total	727	744

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique, de développer des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer la fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automobile, de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2013 à 2020 de nouveaux quotas de CO2, initialement attribués à la Société de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2019, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 52 consommations de l'exercice de 56 633 tonnes. Pour la période restant à couvrir de 2020, la société a consommé 51 151 tonnes. L'allocation de quotas de CO2 relative au site de Saint Quentin La Motte a été étudiée auprès de la DREAL.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur des dommages matériels, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux conséquences financières non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement et de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la réglementation en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa conformité.

être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le niveau des éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui soient significatifs sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

activités financières environnementales.

Composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante et des équipements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

Des anciens ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la société ou ses résultats.

Le personnel est provisionné au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode décrite ci-dessus. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.75% au 31 décembre 2019.

Un crédit-bail a été souscrit avec les sociétés Natixis (à hauteur de 86%) et Starlease (à hauteur de 14%) pour financer du matériel industriel pour un montant de 14.3M€ et 16 échéances trimestrielles. Au cours de l'exercice 2019, ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin.

Un crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la société, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 M€ à la fin du crédit-bail. Le montant restant dû est de 1.0 M€.

Un crédit-bail a été souscrit auprès d'Econocom afin de financer du matériel industriel pour un montant de 4.5 M€ commençant au 1er février 2016. Au cours de l'exercice 2019, ce crédit-bail a été intégralement remboursé.

Un crédit-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 1.5 M€ et 20 échéances mensuelles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.2 M€.

Un crédit-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 694 K€ et 20 échéances mensuelles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.1 M€.

Un crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 0.7 M€ et 20 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Un crédit-bail a été souscrit auprès de Natixis afin de financer du matériel industriel pour un montant de 0.7 M€ et 20 échéances mensuelles commençant au 01 Janvier 2018. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Environnementales

Environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit des sites classés pour la Protection de l'Environnement.



[Signature]

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Suc jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'é

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En d était de €3.0m. Pendant l'exercice 2019, 600.000€ ont été remboursé. Au 31 décembre 2019, le mo

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la dém Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie profession Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'éve aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie profession d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise m Consignations »



SGD SA
Société par actions simplifiée
Capital social : 44.081.866 euros
Siège social : 14 bis terrasse Bellini, 92800 Puteaux
RCS Nanterre B 552 012 585
(la « Société »)

**PROCES VERBAL DE
SEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2020**

Le 23 juin à 17h30, les Associés de la société SGD S.A., Société par actions simplifiée
divisée en 320.101.666 actions d'environ 0,14 Euro chacune, se sont réunis en
Assemblée au siège social de la Société, sur convocation qui leur a été adressée, à l'effet
de délibérer sur le suivant :

Après avoir entendu les propositions soumises, les décisions qui suivent sont prises ;
1. Approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Approuver le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
3. Nommer et révoquer les administrateurs ;
4. Approuver les conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;

5. Nommer et révoquer les membres du bureau.

Le Président, en sa qualité de Président de la Société assure les fonctions de président de
l'Assemblée Générale. Madame Emmanuelle Camus Nikitine est nommée Secrétaire.

Monsieur Halif Diaby, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est excusée.

Monsieur Halif Diaby, représentant du Comité Social et Economique, assiste à la réunion et s'est joint
à la séance. Monsieur Halif Diaby, représentant du Comité Social
et Economique, régulièrement convoqué est excusé.

Monsieur Halif Diaby représente la société SGD GROUP SAS en vertu d'un pouvoir donné à cet
effet.

Monsieur Halif Diaby représente la société SGD GERMANY GmbH en vertu d'un pouvoir
donné à cet effet.

Monsieur Halif Diaby, en sa qualité de Président de la Société, en sa présence, laquelle a été émargée par les Associés présents.

Après avoir constaté que les Associés présents ou représentés, détiennent 320 101 666 actions
de la Société et des droits de vote, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée

Après avoir lu et entendu la lecture du procès-verbal de la séance précédente, les Associés déclarent avoir reçu et pris connaissance des
procès-verbaux de la Société et des décisions prises par le Président :

Après avoir délibéré, les décisions soumises à l'Assemblée Générale ;
1. Approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Approuver le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
3. Nommer et révoquer les administrateurs ;
4. Approuver les conventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
5. Nommer et révoquer les membres du bureau.



es annuels et
rts du Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et sur les
mentées.

lecture du rapport du Président de la Société.

rend acte du fait que le Commissaire aux comptes de la Société n'a pas formulé
e générale, autres que celles figurant dans ce rapport.

nonce, en tant que de besoin, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut
documents relatifs aux présentes décisions de l'Assemblée Générale prévus par les
mentaires et statutaires applicables dans les délais prescrits par ces dispositions et
avec attention tous les documents listés ci-dessus et être en mesure de se prononcer

x voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

Première décision

(des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises)

approuve expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont
ou prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations
ion préalablement à la prise des décisions qui suivent.

e à l'unanimité des présents.

Deuxième décision

(affectation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la
ce social clos le 31 décembre 2019 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir
port du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux dudit exercice et sur
au cours de cet exercice,

els de l'exercice social, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le
ils lui ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 8.555.576,68 euros,
sortant desdits comptes et rapports.

e au Président de la société quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat

approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les
l'article 39-4 du Code général des Impôts, qui s'élèvent à 585 750,88 euros.

e à l'unanimité des présents.

Troisième décision

(affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

approuve la proposition d'affectation et de répartition du résultat qui lui a été
et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019, soit la somme de 8.555.576,68
ate :

re légale à hauteur de 427.778,84 euros,



dividende d'un montant de 2.500.000 euros,
me de 5.627.797,84 euros au compte report à nouveau,
bénéficiaire se trouve ainsi porté de 3.022.940,83 euros à 8.650.738,67 euros.
ions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il a été
ants :

exercice	Dividende net
2016	0 €
2017	0€
2018	2.500.000 €

à l'unanimité des présents.

Quatrième décision
(Nomination du Président)

es avoir pris connaissance du rapport du Président de la Société et après avoir pris
sieur Christophe Muguet de sa fonction de Président de la Société à l'issue de la
conformément aux dispositions statutaires,

ue Président de la Société, effectif à l'issue de la présente assemblée, pour une
a société JIC FIRMIANA, société par actions simplifiées, domiciliée au 14 bis
atriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre 821 845 302,

à l'unanimité des présents.

Cinquième décision
ventions visées par les articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce)

s avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les
articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions qui

à l'unanimité des présents.

Sixième décision
(Pouvoirs)

e tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée
effet d'accomplir tous dépôts, formalités ou publications afférentes aux décisions

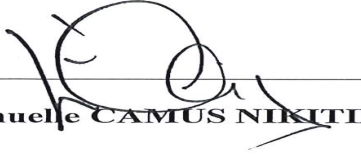
à l'unanimité des présents.



sé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance

a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le secrétaire.

GUET



Madame Emmanuelle CAMUS NIKITINE
Secrétaire







KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019
SGD SA S.A.S.
14 bis, Terrasse Bellini - 92800 Puteaux
Ce rapport contient 31 pages
Référence : AS-201-28

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417





KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

SGD SA S.A.S.

Siège social : 14 bis, Terrasse Bellini - 92800 Puteaux
Capital social : € 44 081 866

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A la collectivité des Associés de la Société SGD SA S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SGS SA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Estimations de la Direction

La note B « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les estimations significatives retenues par la Direction.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Comme indiqué dans la note B de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 2 962 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note B de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et des informations fournies dans les notes de l'annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Alexandra Saastamoinen
Associée

SGD SA S.A.S.
Société par actions simplifiées
Au capital de EUR 44 081 866 euros
Siège social : 14 bis Terrasse Bellini,
92800 Puteaux
552 012 585 RCS Nanterre



SGD SA S.A.S.

COMPTES ANNUELS 2019

Table des matières

Etats de synthèse	3
Bilan	3
Compte de résultat	4
Annexe au bilan et au compte de résultat	5
A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice	5
B- Principes, règles et méthodes comptables	6
C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat	10
1) Immobilisations incorporelles	10
2) Immobilisations corporelles	10
3) Immobilisations financières	11
4) Stocks et en-cours	12
5) Créances Clients	12
6) Autres créances d'exploitation	13
7) Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
8) Charges constatées d'avance	13
9) Capitaux Propres	14
10) Provisions pour risques et charges	15
11) Emprunts et dettes financières	16
12) Dettes fournisseurs	16
13) Autres dettes d'exploitation	17
14) Produits constatés d'avance	17
15) Chiffre d'affaires	18
16) Résultat financier	18
17) Résultat exceptionnel	19
18) Impôt sur les sociétés	19
E- Autres informations	21
1) Echancier des créances et des dettes	21
2) Produits à recevoir et charges à payer	22
3) Consolidation et intégration fiscale	23
4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées	23
5) Rémunération des dirigeants	23
6) Ventilation de l'effectif moyen	24
7) Budget de Recherche et développement	24
8) Quotas de CO2	24
9) Passifs éventuels	24
10) Engagements hors-bilan	25



[Signature]

Etats de synthèse

Bilan

	Note	31/12/2019			31/12/2018
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1	28 558 167	- 26 437 674	2 120 493	1 439 078
Immobilisations corporelles	2	224 160 093	- 134 935 491	89 224 602	87 248 932
Immobilisations financières	3	43 882 155	- 31 303 842	12 578 313	14 652 171
Total Actif Immobilisé		296 600 414	- 192 677 007	103 923 408	103 340 182
Stocks et en-cours	4	60 204 658	- 8 023 280	52 181 378	42 855 695
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	6	294 961	-	294 961	233 052
Créances clients	5	29 946 900	- 214 442	29 732 458	30 982 678
Autres créances d'exploitation	6	57 540 499	- 419 380	57 121 119	44 370 342
Valeurs mobilières de placement	7	20	-	20	449 183
Disponibilités	7	25 868 186	-	25 868 186	25 185 251
Charges constatées d'avance	8	2 073 284	-	2 073 284	1 134 971
Ecart de conversion Actif		83 658	-	83 658	111 288
Total Actif Circulant		176 012 167	- 8 657 102	167 355 064	145 322 460
Total Actif		472 612 581	- 201 334 109	271 278 472	248 662 642
Capital				44 081 866	44 081 866
Primes liées au capital				3 766 238	3 766 238
Ecart de réévaluation				1 029 820	1 029 820
Réserves et report à nouveau				10 394 562	6 532 804
Résultat de l'exercice				8 555 577	6 361 759
Subventions d'équipement				142 815	186 352
Provisions réglementées				13 961 200	14 664 000
Total Capitaux Propres	9			81 932 077	76 622 838
Provisions pour risques et charges	10			3 483 073	3 963 445
Emprunts et dettes financières	11			121 290 891	117 567 516
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13			284 429	192 200
Dettes fournisseurs	12			27 862 961	26 421 476
Autres dettes d'exploitation	13			24 207 165	17 892 179
Autres dettes	13			8 559 074	3 494 781
Produits constatés d'avance	14			3 655 464	2 499 663
Ecart de conversion Passif				3 338	8 543
Total Passif Circulant				189 346 395	172 039 804
Total Passif				271 278 472	248 662 642

Compte de résultat

	Note	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue de biens		192 301 484	190 377 374
Production vendue de services		12 465 793	12 141 937
Chiffre d'affaires net	15	204 767 277	202 519 311
Production stockée		9 882 662	808 317
Production immobilisée		657 034	615 456
Subvention d'exploitation		3 551	2 902
Reprise sur amort. et prov. et transferts de charge		2 772 666	1 772 276
Autres produits d'exploitation		13 315 912	3 198 951
Total Produits d'exploitation		218 083 189	205 718 262
Achats de marchandises		27 761 608	26 619 053
Variation de stocks		- 56 887	3 041
Achats de matières premières et approvisionnements		21 340 428	21 892 713
Variation de stocks		- 314 608	- 39 788
Autres achats et charges externes		70 752 796	69 474 045
Impôts et taxes		6 112 031	4 902 105
Salaires et traitements		35 554 078	33 679 300
Charges sociales		15 715 718	15 066 459
Dotations des amortissements et des provisions		22 089 539	23 831 803
Autres charges d'exploitation		100 423	52 789
Total Charges d'exploitation		199 055 125	195 481 520
Résultat d'exploitation		19 028 064	10 236 742
Produits financiers		3 142 255	3 771 529
Charges financières		- 7 693 142	- 6 682 927
Résultat financier	16	- 4 550 887	- 2 911 398
Résultat courant avant impôt		14 477 177	7 325 344
Produits exceptionnels		4 431 869	3 929 873
Charges exceptionnelles		- 4 054 958	- 5 146 468
Résultat exceptionnel	17	376 911	- 1 216 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 1 573 920	-
Crédit Impôt Recherche		- 4 724 591	253 010
Résultat net		8 555 577	6 361 759



[Signature]

Annexe au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 271.278.472 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 8.555.577€.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2019 couvrent une période de 12 mois d'activité.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

A- Activité de la Société et faits significatifs de l'exercice

Activité et de la Société

La Société a pour activité la réalisation, la fabrication et la commercialisation de flacons destinés principalement à l'industrie Pharmaceutique.

Faits significatifs de l'exercice

- L'année 2019 a été une année de reconstruction du four1 de l'usine de Saint-Quentin-la-Motte et de préparation à la reconstruction du four 2 de l'usine de Sucy.
- En date du 23 décembre 2019, il a été approuvé par le président de la société SGD SA la décision d'un projet d'abandon de créance à caractère commercial consenti à sa filiale indienne, la société SGD S.A Glass India Private Limited. En effet, la société SGD Glass India n'a plus d'activité ni de revenu depuis 2016, les pertes financières cumulées ne permettent pas à SGD Glass India de faire face à ses obligations. Au vu de cette situation, il est envisagé de liquider volontairement SGD Glass India. Le Président a donc décidé d'abandonner les créances qui se montent, en principal et intérêt à 218 733, 42 €.
- En date du 24 décembre 2019, il a été approuvé par le président de la société SGD SA la décision d'un projet d'abandon de créance à caractère commercial consenti à sa filiale américaine, la société SGD Pharma Packaging, Inc. En effet, la société SGD PP, Inc affiche au 30/11/2019 une situation nette négative de (326) K\$, les perspectives ne permettent pas à SGD PP, Inc de faire face à ses obligations financières. Le Président a donc décidé d'abandonner les créances qui se montent, en principal et intérêt à un montant de 254.055,46 € décomposé en créances en EUR pour un montant de 165 480, 33 € et créances en USD pour un montant de 97.300\$.
- À la suite du projet EZ-fill Steril, au cours de l'exercice 0,5M€ de dépenses ont été capitalisés au titre de la recherche et du développement.
- La société SGD SA est actuellement soumise à un contrôle fiscal effectué par l'administration fiscale française pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. La société a reçu une notification de réévaluation de la TVA auto liquidée concernant l'exercice 2016, les exercices 2017 et 2018 étant toujours audités. SGD SA a été redressée sur le flux triangulaire avec sa filiale SGD Kipfenberg. La réévaluation de la TVA auto liquidée s'élève, pour 2016, à 4,7 M€, auxquels s'ajoutent 452.091 € d'intérêts de retard. Nous sommes actuellement en cours d'analyse de ce redressement.
- La société Embelia ayant trouvé des locaux plus adaptés à son activité, a fait part à la société SGD SA de sa volonté de mettre un terme au bail d'un terrain situé route de Bonneuil, à Sucy-en-Brie (93470). L'acte de location du bâtiment stipule que SGD SA deviendra automatiquement propriétaire dès lors qu'Embelia ne sera plus locataire du terrain. Au 31.08.2019, Embelia et SGD SA ont donc signé une résiliation amiable du bail. En contrepartie de la réalisation des aménagements réalisés, le Bailleur (SGD SA) s'est engagé à verser au Preneur (Embelia), au jour de la date de réalisation du Bail, une somme de 46.628 €.



Evènements postérieurs à la clôture

Le déclenchement récent du COVID-19 en Chine ainsi que sa rapide expansion géographique a généré des impacts significatifs sur l'activité qui sont à l'heure actuelle difficiles à évaluer en termes financiers. Il est complexe d'évaluer l'impact économique de l'épidémie avec certitude et, à date, le groupe SGD ne peut pas encore évaluer les conséquences financières que cet événement aura sur les résultats 2020.

Comme toutes les autres industries, la société pourrait subir des problèmes logistiques ainsi qu'un manque d'approvisionnement de matières premières et des fermetures de sites si des employés étaient contaminés. Néanmoins, la société considère que le secteur pharmaceutique est moins exposé aux risques que d'autres secteurs et qu'il n'y a pas d'incertitude sur la continuité des opérations de la société malgré la crise sanitaire actuelle.

B- Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par l'arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Recours à des estimations

Pour préparer les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2019, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction de la société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le contexte actuel de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2019 ont été réalisées sur la base de la meilleure estimation possible par la Direction de la société à ce jour de l'avenir prévisible et ont été évaluées dans le cadre d'hypothèses prenant en compte une crise économique dont la durée serait limitée dans le temps.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur les dépréciations relatives aux actifs incorporels et corporels industriels et financiers.

Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le fonds commercial est amorti linéairement sur 25 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises antérieurement à 1976 qui figurent au bilan pour leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les moules de production sont comptabilisés en tant qu'actifs immobilisés.

Le gros entretien sur les fours et les machines de fabrication des flacons est immobilisé dès lors qu'il prolonge de façon significative la durée d'utilisation de ces équipements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- Constructions et bâtiments : entre 10 et 25 ans
- Installations des fours de fusion : entre 2 et 12 ans
- Agencements, installations, matériel et outillage : entre 6 et 10 ans
- Matériel informatique : entre 4 et 10 ans
- Mobilier, matériel de bureau : 10 ans
- Moules : 2 ans

La différence entre les amortissements comptables, dont les modalités sont précisées ci-dessus, et ceux calculés par l'application de la législation fiscale est portée en provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles à durée définie et corporelles font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est généralement déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la Direction de la Société, ou sur la base d'une valeur estimée de réalisation en cas de cession envisagée.

La société SGD S.A. ne dispose pas d'immobilisations incorporelles à durée indéfinie.

Frais de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées quand les critères de l'article 212-3 du PCG sont remplis.

Immobilisations financières

Conformément à la possibilité offerte par le règlement CRC n°2004-06, entré en vigueur le 1er janvier 2005, et suivant l'avis du CNC n°2007-C du 15 juin 2007 précisant les modalités de l'exercice de l'option de comptabilisation des frais d'acquisition de titres, les titres de participation acquis à compter du 1er janvier 2007 sont inscrits pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Un impairment test est réalisé au moins une fois par an.

Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritère prenant en compte l'actif net des sociétés ainsi que leurs valeurs d'inventaire.

A chaque clôture, la société effectue un test de perte de valeur et revoit, ainsi, de façon distincte la valeur comptable de ses titres de participation afin de déterminer s'il existe d'éventuels indicateurs de perte de valeur relatifs à ces actifs. La société évalue la valeur d'inventaire de l'Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif est rattaché afin de déterminer le montant éventuel de la perte de valeur ; chaque filiale (entité légale indépendante) de JIC OU SGD Group constituant une Unité Génératrice de Trésorerie distincte. Pour apprécier la valeur recouvrable, les flux de trésorerie futurs sont actualisés avec un taux reflétant les valeurs du marché monétaire actuel et les risques spécifiques aux activités des actifs concernés. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable et la différence est comptabilisée immédiatement au compte de résultat en tant que perte de valeur. Les pertes de valeur constatées sur les immobilisations sont reprises lorsque l'indice de perte de valeur n'est plus avéré et qu'il y a eu un changement positif dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La valeur comptable des immobilisations concernées est ramenée à la nouvelle valeur recouvrable estimée.



Les reprises de pertes de valeur sont constatées immédiatement au compte de résultat. Les calculs des tests de perte de valeur utilisent des prévisions de flux de trésorerie issues des plans financiers prévisionnels à quatre ans approuvés par la Direction de la société.

Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital (« WACC »), attendu par la société. Le taux retenu dans le cadre de cet exercice est de 7,1%.

Stock de matières premières, en-cours et produits finis

Le coût des matières premières inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve. La valeur brute des stocks de matières premières est calculée selon leur coût d'acquisition budgété ou « coûts standards ». Les stocks de matière première font l'objet d'une revalorisation au coût réel en vue de l'établissement des comptes sociaux.

La valeur brute des stocks de produits finis est évaluée en tenant compte d'un « coût complet de revient » qui inclut principalement leur coût de production budgété ou « coût standard » de production. Pour l'établissement des comptes de fin d'année les stocks sont revalorisés au réel sur la base de l'incorporation des coûts fixe elle-même reflet de l'activité normative.

Une dépréciation des stocks est enregistrée lorsque leur prix de revient réel est inférieur à leur valeur nette de réalisation, qu'il existe des incertitudes quant à leur écoulement, un risque d'obsolescence ou un problème lié à la qualité du produit.

La dépréciation est calculée selon la catégorie des stocks de la manière suivante :

- **Stock Indisponible dit "à scraper"** (Il inclut le cas d'indisponibilité suivant : Mise au rebut avec le défaut de verre ; pour scraper avec un défaut de décoration ; en attente de l'autorisation commerciale de la ferraille.) Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible** qui inclut les cas suivants : Recherche physique d'un inventaire ; Sinistre. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% dès qu'ils apparaissent dans la liste des articles indisponibles.

- **Stock indisponible « en attente »** : En attente de décision ; En attente d'un contrôle qualité (interne / externe) ; Laboratoire d'attente / décision commerciale ; En attente de décoration de villégiature. Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant dans les articles indisponibles.

- **Stock indisponible « à décaper »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 3 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock indisponible « autres cas »** : Ces stocks doivent être dépréciés à 100% après 6 mois existant à l'intérieur des articles indisponibles

- **Stock disponible « rotation lente »** : cette catégorie inclut les articles disponibles en stocks depuis plus d'un an. Si ces stocks sont couverts à moins de 2 ans par des ventes, ils doivent être dépréciés à 50%. Si ces stocks ne sont pas couverts par des ventes à plus de 2 ans, ils doivent être dépréciés à 100%.

- **Stock disponible « marge négative »** : une dépréciation est comptabilisée sur cette catégorie de stocks dès lors que le prix de vente corrigé du coût de revient standard des stocks et des frais variables de ventes associés est négatif.

- **Stock « matières premières (énergie) et emballage »** : dès lors qu'ils ne sont pas consommés au-delà d'une année de stockage, ces éléments sont dépréciés à 50%. Au-delà de 2 ans de stockage, les éléments sont dépréciés à 100%.

- **Stock « maintenance, pièces détachées et réfractaires »** : dès lors que ces stocks ne sont pas consommés après un an, ils sont dépréciés à 25%. Au-delà de 2 ans, ils sont dépréciés à 50% et au-delà de 3 ans, ils sont dépréciés à 100%.

- **Quotas de CO2** : En application du Règlement 2012-03 du 4 octobre 2012 publié par l'ANC relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, la société a comptabilisé depuis le 1^{er} janvier 2013 les quotas d'émission de CO2 selon le modèle « Production ». Les quotas de CO2 alloués sont dorénavant comptabilisés pour une valeur nulle en stock et les quotas de CO2 acquis, le cas échéant, pour le coût d'achat.

La société a une obligation d'achat de quotas de CO2 lorsque les émissions annuelles de CO2 de la société sont supérieures aux quotas de CO2 obtenus au titre du même exercice.



Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée chaque fois que leur valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable. La dépréciation est calculée sur la base d'un pourcentage du solde du compte client arriéré. Ce pourcentage est déterminé comme suit :

- Clients en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours couverts par assureur crédit : 10% (soit 100% de dépréciation sur la part non indemnisée par l'assurance-crédit)
- Clients à profil risqué en dépassement d'échéance supérieur à 90 jours non couvert par assureur crédit : 100%
- Clients à profil moins risqué en dépassement d'échéance supérieur à 180 jours non couvert par assureur crédit : 100%

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les créances font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Figurent sous cette rubrique des provisions pour risques, pour litiges, pour gros entretien, pour restructuration, et pour médailles du travail.

Dettes libellées en devises

Les soldes libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Ces soldes sont évalués au cours de clôture, ou au cours couvert si les dettes font l'objet de couvertures de change. La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Cash pool

SGD S.A. est la société centralisatrice de la trésorerie de certaines sociétés du groupe, via une convention de cash pooling. Les fonds avancés par les sociétés du groupe (ou mis à leur disposition) au sein du cash pool sont présentés en « autres créances » ou en « Emprunts et dettes financières divers » vis-à-vis du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les soldes des comptes bancaires libellés en devises sont réévalués au cours de clôture.

La société dispose de valeurs mobilières de placement (« SICAV ») réalisables à tout moment. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative au 31 décembre de l'année.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraites ne font pas l'objet de provisions et sont mentionnés dans la section « engagements hors bilan » de la présente annexe. Toutefois, les compléments de retraite versés sont passés en charges de l'exercice au titre duquel ils sont versés.

Médaille du travail

Une provision est constituée sur la base des informations communiquées par l'actuaire SPAC. Pendant l'exercice comptable, dès lors qu'il y a un versement au titre des médailles du travail, une reprise de provision est constituée et la charge réellement comptabilisée à hauteur du montant versé. Le taux d'actualisation retenu est de 0,75% au 31 décembre 2019.

C- Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de résultat

1) Immobilisations incorporelles

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2019
Frais de développement	-	500 000	-	500 000
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds de commerce	491 961	-	-	491 961
Droits, brevets, logiciels	26 677 027	1 362 091	- 472 912	27 566 206
Immobilisations incorporelles brutes	27 168 988	1 862 091	- 472 912	28 558 167
Amortissements Frais de développement	-	- 67 123	-	- 67 123
Amortissements Concessions, brevets et droits similaire:	-	-	-	-
Amortissements Fonds de commerce	- 491 961	-	-	- 491 961
Amortissements Droits, brevets, logiciels	- 25 237 949	- 1 066 618	425 978	- 25 878 590
Amortissement des immobilisations incorporelles	- 25 729 910	- 1 133 742	425 978	- 26 437 674
Total valeur nette	1 439 078	728 349	- 46 934	2 120 493

2) Immobilisations corporelles

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2019
Terrains	7 458 425	-	-	7 458 425
Constructions	55 721 450	1 157 085	- 31 814	56 846 721
Installations techniques	133 092 497	10 047 846	- 3 767 961	139 372 382
Moules	10 771 121	4 710 213	- 5 573 304	9 908 030
Autres immos corporelles	4 015 797	597 498	- 192 674	4 420 621
Immobilisations corporelles en cours	2 507 043	17 231 789	- 13 584 918	6 153 915
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles brutes	213 566 334	33 744 431	- 23 150 671	224 160 093
Amortissements Terrains	- 802 880	- 230 038	-	- 1 032 918
Amortissements Constructions	- 23 217 964	- 3 078 020	21 917	- 26 274 067
Amortissements Installations techniques	- 92 664 761	- 9 576 262	3 633 739	- 98 607 284
Amortissements Moules	- 5 678 427	- 4 986 019	5 573 304	- 5 091 142
Amortissements Autres immos corporelles	- 2 895 868	- 529 151	191 162	- 3 233 857
Amortissement immobilisations corporelles	- 125 259 900	- 18 399 490	9 420 122	- 134 239 268
Dépréciation des Installations techniques et Moules	- 391 223	- 305 000	-	- 696 223
Dépréciations des métaux précieux	- 666 278	-	666 278	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 1 057 501	- 305 000	666 278	- 696 223
Total valeur nette	87 248 932	15 039 941	- 13 064 271	89 224 602

3) Immobilisations financières

	31/12/2018	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/12/2019
Participations évaluées selon la méthode de mise en éq.	-	-	-	-
Titres de participation	34 265 997	-	-	34 265 997
Autres formes de participation	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	8 865 632	379 602	-	9 245 235
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 402 933	26 335	- 1 058 344	370 923
Immobilisations financières	44 534 561	405 938	- 1 058 344	43 882 155
Dépréciation des participations évaluées selon la méthode de MenEq.	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	- 29 882 390	- 1 421 452	-	- 31 303 842
Dépréciation des autres formes de participation	-	-	-	-
Dépréciation des autres titres immobilisés	-	-	-	-
Dépréciation de prêts	-	-	-	-
Dépréciations des autres immos financières	-	-	-	-
Dépréciation excep. immobilisations corporelles	- 29 882 390	- 1 421 452	-	- 31 303 842
Total valeur nette	14 652 171	- 1 015 514	- 1 058 344	12 578 313

Tableau des filiales et participations

Filiales, participations et autres titres (K€)		Capitaux Propres *	QP du capital (%)	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des avoirs et caution donnés par la société	CA HT 2019 *	Résultat net 2019 *	Dividendes encaissés 2019
Embelia (ex-VG Emballage)	France	2 950	100%	2 206	2 206	-	-	32 987	63	-
Société de Services Verriers (SSV)	France	27	100%	1 984	562	-	-	4 534	- 134	-
SGD Asia Pacific	Chine	7 720	100%	29 882	-	9 245	-	52 099	2 978	-
SGD Kipfenberg	Allemagne	6 703	6,0%	190	190	-	-	83 472	817	-
SCI Desjonquères Mers	France		100%	26	26	-	-			-
SGD S.A. Glass India Private Ltd	Inde		99,99%	1	-	-	-			-
SGD Italia	Italie									-
SGD Pharma Spain	Espagne		100,00%	3	3					-
TOTAL		17 400		34 293	2 987	9 245	-	173 092	3 724	-

* Les valeurs renseignées pour les filiales sont issues de leur jeu de compte IFRS.

4) Stocks et en-cours

	31/12/2018	31/12/2019
Stock de matières premières et approvisionnements	6 798 268	7 112 876
Stocks Certificats d'économie d'énergie	-	-
Stock de produits intermédiaires et finis	43 047 635	52 930 297
Stock de marchandises	104 598	161 485
Stocks et en-cours, Valeur brute	49 950 500	60 204 658
Dépréciation des matières premières et approvisionnements	- 2 140 629	- 2 379 334
Dépréciation des produits intermédiaires et finis	- 4 954 177	- 5 643 946
Dépréciation des stocks de marchandises	-	-
Stocks et en-cours, Dépréciation	- 7 094 806	- 8 023 280
Stocks et en-cours, Valeur nette	42 855 695	52 181 378

5) Créances Clients

	31/12/2018	31/12/2019
Clients	30 583 345	29 682 071
Clients - Factures à établir	355 365	-
Clients - Créances cédées (Affacturage)	-	-
Clients - effets à recevoir	-	-
Clients douteux	251 058	264 829
Créances clients brutes	31 189 768	29 946 900
Dépréciation des créances clients	- 207 090	- 214 442
Créances clients nettes	30 982 678	29 732 458

6) Autres créances d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs débiteurs (1)	1 373 690	636 473
Créances sociales	501 123	863 127
Créances fiscales	3 378 635	4 851 948
Créances Groupe et associés	38 737 051	50 488 562
Autres créances	1 097 325	995 350,0
Autres créances d'exploitation brutes	45 087 824	57 835 460
Dépréciation des créances Groupe	- 320 000	- 320 000
Dépréciation des autres créances	- 164 430	- 99 380
Autres créances d'exploitation nettes	44 603 394	57 416 080

(1) y compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2018	31/12/2019
Valeurs mobilières de placement	449 183	20
Disponibilités	25 185 251	25 868 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 634 434	25 868 206

8) Charges constatées d'avance

	31/12/2018	31/12/2019
Charges constatées d'avance : Services Extérieurs	1 134 971	2 073 284
Charges constatées d'avance	1 134 971	2 073 284

9) Capitaux Propres

	31/12/2018	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	QP de subv. virée au résultat	Provisions réglementées	31/12/2019
Capital	44 081 866						44 081 866
Primes liées au capital	3 766 238						3 766 238
Ecarts de réévaluation	1 029 820						1 029 820
Réserve légale	1 813 731			290 681			2 104 412
Autres réserves	5 267 209						5 267 209
Report à nouveau	- 548 137	6 361 759		- 2 790 681			3 022 941
Résultat de l'exercice	6 361 759	- 6 361 759	8 555 577				8 555 577
Subventions d'équipement	186 352				- 43 538		142 815
Provisions réglementées	14 664 000					- 702 800	13 961 200
Capitaux Propres	76 622 838	-	8 555 577	- 2 500 000	- 43 538	- 702 800	81 932 077

Conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale, le bénéfice de l'exercice 2018 (6.361.758, 69€) diminué du report à nouveau déficitaire antérieur de 548.136.76€ a été affecté de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale à hauteur de 290.681, 10€,
- Distribution d'un dividende d'un montant de 2.500.000€,
- Le solde, soit la somme de 3.022.940, 83€ au compte de report à nouveau.

Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866
Titres émis			
Titres remboursés	-		
ou annulés	-		
Réduction capital			
Titres en fin d'exercice	320 101 666	0,137712	44 081 866



10) Provisions pour risques et charges

	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. non utilisée)	Reprise (prov. utilisée)	31/12/2019
Provisions pour litiges clients	693 000	357 453	- 300 198		750 255
Provisions pour litiges Autres	885 671		- 854 827		30 844
Provisions pour Amendes	-	551 759			551 759
Provisions pour pertes de change	111 288	606 248	- 633 878		83 658
Provisions pour risques filiales	100 000				100 000
Provisions pour risques prud'homaux	434 600	161 000		- 169 770	425 830
Total Provisions pour risques	2 224 559	1 676 460	-1 788 903	-169 770	1 942 347
Provisions pour charges autres	363 000		- 363 000		-
Provisions pour médailles du travail	1 375 885	213 619	- 22 680	- 26 098	1 540 726
Total Provisions pour charges	1 738 885	213 619	-385 680	-26 098	1 540 726
Total Provisions pour risques et charges	3 963 445	1 890 079	-2 174 583	-195 868	3 483 073



[Signature]

11) Emprunts et dettes financières

	31/12/2018	Augmentation	Remboursements	31/12/2019
Emprunts	-			-
Intérêts courus sur emprunts	3 715			3 715
Emprunts auprès des EDC.	3 715	-	-	3 715
Emprunts souscrits auprès d'entités du groupe et/ou autres établissements	88 641 488	-	- 600 000	88 041 488
Intérêts courus sur emprunts	590 926			590 926
Cash Pool entités du groupe	28 331 386	14 677 954	- 10 354 579	32 654 761
Emprunts et dettes financières diverses	117 563 801	14 677 954	- 10 954 579	121 287 175
Total Emprunts et dettes financières	117 567 516	14 677 954	-10 954 579	121 290 891

Les emprunts et dettes financières diverses sont essentiellement des emprunts auprès d'entités du Groupe.

12) Dettes fournisseurs

	31/12/2018	31/12/2019
Fournisseurs	15 269 187	16 204 766
Fournisseurs - FNP	11 091 384	11 581 555
Compte-Courant Facturation Intra-Groupe	60 735	76 641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 421 306	27 862 961

13) Autres dettes d'exploitation

	31/12/2018	31/12/2019
Dettes sociales	10 915 880	15 079 694
Dettes fiscales	3 740 216	4 329 782
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 236 083	4 797 689
Autres dettes d'exploitation	17 892 179	24 207 165

Clients créditeurs	1 498 379	1 358 302
Compte-Courant Facturation Groupe	530 544	5 720 916
Autres dettes	1 658 059	1 764 285
Autres dettes	3 686 982	8 843 503

**Dont Avances et acomptes reçus sur commandes en cours*

14) Produits constatés d'avance

	31/12/2018	31/12/2019
Produits constatés d'avance : Stocks PF en transit	2 499 663	3 655 464
Produits constatés d'avance	2 499 663	3 655 464

15) Chiffre d'affaires

en KEUR	31/12/2018	%	31/12/2019	%
France	36 453	18%	26 620	13%
Exportations	166 066	82%	178 148	87%
Chiffre d'affaires total	202 519	100%	204 767	100%
Pharmacie	190 377	94%	192 594	94%
Management fees	7 936	4%	9 182	4%
Autres produits	4 206	2%	2 991	1%
Chiffre d'affaires total	202 519	100%	204 767	100%

16) Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2019
Produits financiers des participations	635 048	465 803
Produits des autres valeurs mobilières et créances	419 992	389 924
Autres intérêts et produits assimilés	19 177	29 371
Reprises sur provisions et transferts de charges	525 799	273 788
Différences positives de change	2 171 513	1 983 369
Produits financiers	3 771 529	3 142 255
Dotations financières aux amortissements	- 111 288	- 1 667 610
Intérêts et charges assimilées	- 2 798 045	- 2 808 345
Différences négatives de change	- 3 773 594	- 3 217 187
Charges financières	-6 682 927	-7 693 142
Résultat financier	-2 911 398	-4 550 887

La principale devise sur laquelle se fonde les différences de change portent sur le USD.

17) Résultat exceptionnel

	31/12/2018	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	149 654	18 081
Produits exceptionnels sur opérations en capital	417 998	83 769
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 362 221	4 330 019
Produits exceptionnels	3 929 873	4 431 869
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 218 061	- 1 092 441
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 371 266	- 70 986
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	- 4 557 141	- 2 891 532
Charges exceptionnelles	-5 146 468	-4 054 958
Résultat exceptionnel	-1 216 595	376 911

18) Impôt sur les sociétés

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôts	Impôt 2019	Résultat net 2019
Résultat courant	14 477 177	- 6 298 512	8 178 666
Résultat exceptionnel	376 911		376 911
Total	14 854 088	- 6 298 512	8 555 577

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2018	31/12/2019
Résultat avant impôt	7 325 344	14 477 177
Variation des provisions réglementées	- 826 685	702 800
Résultat corrigé avant impôt	6 498 659	15 179 977

Variation de la dette future d'impôt :

	31/12/2018	31/12/2019
Congés Payés	2 594 432	3 198 677
Organic	305 210	309 306
Participation	-	1 573 920
Prov. pour pertes de change	111 288	83 658
Prov. pour dépréciation des immos corporelles	1 057 501	696 223
Prov. pour dépréciation des comptes courants		-
Prov. pour dépréciation des autres créances		-
Risques clients et divers		-
Provisions pour restructuration		-
Provisions pour dépréciation des titres	29 882 390	31 303 842
Base d'allègement de la dette future d'impôt	33 950 821	37 165 628
Amortissements dérogatoires	- 14 664 000	- 13 961 200
Base d'accroissement de la dette future d'impôt	- 14 664 000	- 13 961 200
Total Base d'allègement de la dette future d'impôt	19 286 821	23 204 427

	31/12/2018	31/12/2019
Déficits reportables au 31/12 de l'année N-1	195 507 805	160 692
Corrections déficits reportables N-1	- 192 675 365	- 53 795
Résultat comptable déficitaire généré au cours de l'exercice		-
Déficits reportables utilisés au cours de l'exercice	- 2 671 748	- 106 897
Total déficits reportables	160 692	0

E- Autres informations

1) Echancier des créances et des dettes

	31/12/2019	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	9 245 235	9 245 235	-
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	370 923	-	370 923,47
Créances clients et comptes rattachés	29 946 900	29 946 900	
Fournisseurs débiteurs	636 473	636 473	
Créances sociales	863 127	863 127	
Créances fiscales	4 851 948	4 851 948	
Créances Groupe et associés	50 488 562	50 488 562	
Autres créances	995 350	995 350	
Charges constatées d'avance	2 073 284	2 073 284	
Etat des échéances des créances	99 471 802	99 100 878	370 923

	31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 715	3 715	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	121 287 175	33 245 687	85 641 488	2 400 000
Fournisseurs et comptes rattachés	27 862 961	27 862 961	-	-
Dettes sociales	15 079 694	15 079 694	-	-
Dettes fiscales	4 329 782	4 329 782	-	-
Dettes sur immobilisations	4 797 689	4 797 689	-	-
Clients créditeurs	1 358 302	1 358 302	-	-
Autres dettes Groupe	5 720 916	5 720 916	-	-
Autres dettes	1 764 285	1 764 285	-	-
Produits constatés d'avance	3 655 464	3 655 464	-	-
Etat des échéances des dettes	185 859 984	97 818 495	85 641 488	2 400 000



[Signature]

2) Produits à recevoir et charges à payer

Produits à recevoir	31/12/2018	31/12/2019
Ristournes ou avoirs à recevoir	469 577	338 303
Etat, produits à recevoir	-	-
Produits sur comptes courants à recevoir	-	-
Produits sur débiteurs divers à recevoir	31 683	-
Indemnités d'assurance à recevoir	-	-
Intérêts courus sur Cash Pool à recevoir	6 938	12 444
Produits à recevoir	508 198	350 747

Charges à payer	31/12/2018	31/12/2019
Intérêts sur emprunts auprès des EDC	3 715	3 715
Intérêts sur emprunts Groupe	590 926	590 926
Intérêts courus sur Cash Pool	2 386	2 761
Charges à payer : dépenses réelles	597 027	597 402
Factures non parvenues sur achats	10 982 536	11 516 619
Factures non parvenues sur services extérieurs	89 760	33 200
Factures non parvenues sur transports	-	-
Factures non parvenues diverses	19 088	31 736
Factures non parvenues sur achats d'immobilisations	1 082 509	1 221 777
Avoirs à établir	332 840	212 285
Ristournes à accorder	688 815	731 644
Congés Payés	2 594 432	3 198 677
Autres charges à caractère social à payer	4 169 799	7 011 235
Autres charges à caractère fiscal à payer	1 289 126	1 298 268
Commissions à payer	1 364 342	1 567 275
Autres charges à payer	-	-
Charges à payer : dépenses estimées	22 613 246	26 822 717

3) Consolidation et intégration fiscale

Conformément à l'article L223-17 du Code de Commerce, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé, dans la mesure où la société et ses filiales sont consolidés dans les comptes de la société JIC Firmiana S.A.S, sis 14 bis Terrasse Bellini, 92800 Puteaux.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue le 03 mars 2018 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017, la société est comprise dans le périmètre d'intégration de la Société JIC Firmiana S.A.S. (« la société mère ») conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société mère en application de l'article 223A du Code Général des Impôts.

La contribution de la société à la dette d'impôt sur les sociétés calculée sur le résultat d'ensemble est égale au titre de chaque période d'imposition à la cotisation d'impôt sur les sociétés et aux contributions complémentaires dont elle serait redevable si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

4) Entreprises liées et transactions avec les entreprises liées

Les sociétés qui font partie du groupe constitué par JIC Firmiana et les sociétés que cette dernière détient directement ou indirectement sont les suivantes :

• SGD GROUP SAS	France
• SGD Asia Pacific Co., Ltd	Chine
• Embelia S.A.S.	France
• Société de Services Verriers SARL	France
• SGD Kipfenberg GmbH	Allemagne
• SGD Germany GmbH	Allemagne
• SGD Glass India Private Ltd*	Inde
• SGD Pharma Packaging, Inc	USA
• SGD PHARMA INDIA Ltd	Inde
• Netherlands Glass Investment BV	Pays-Bas
• SGD Italia Srl	Italie
• SGD Pharma Spain (créée en 2018)	Espagne

*Le Président a, par décision en date du 23 Décembre 2019 SGD SA, décidé d'une liquidation volontaire de sa filiale, la société SGD SA GLASS India Private Ltd. Cette liquidation est en cours et devrait être effective au cours de l'année 2020.

Cash pool

Le groupe SGD fonctionne avec un cash pool Euros dont SGD SA est la société centralisatrice et qui regroupe les sociétés suivantes : Embelia S.A.S., Société de Services Verriers, SGD Group SAS, JIC Firmiana, SGD Italia Srl, SGD Pharma Packaging Inc, SGD Germany GmbH et SGD Kipfenberg.

5) Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas eu de charge enregistrée au titre des rémunérations et avantages accordés aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la direction du Groupe dans les comptes de la société SGD SA



6) Ventilation de l'effectif moyen

Au cours de l'exercice 2019, l'effectif moyen de SGD SA s'est élevé à 744 Equivalents Temps Plein. (Hors stagiaires, apprentis, contrats pro et personnel mis à disposition)

	Exercice clos au 31/12/2018	Exercice clos au 31/12/2019
Cadres	102	125
Agents de maîtrise	168	169
Haute maîtrise	24	23
Employés	11	7
Ouvriers	422	420
Total	727	744

7) Budget de Recherche et développement

SGD S.A. met en œuvre des activités de recherche et développement afin d'assurer la veille technologique nécessaire dans le domaine des nouveaux matériaux, élaborer de nouveaux produits, améliorer les produits existants et développer de nouvelles techniques de fabrication tant pour le verre que pour le parachèvement en particulier dans le domaine de l'automatisation industrielle, le respect de l'environnement, l'amélioration de la reproductibilité, la standardisation de la fabrication.

8) Quotas de CO2

La société s'est vu attribuer au titre de la période de 2013 à 2020 de nouveaux quotas de CO2, initialement relatifs aux sites de Mers-les-Bains et de Sucy-en-Brie.

Au titre de l'exercice 2019, les quotas de CO2 attribués au site de Sucy-en-Brie s'élèvent à 52 228 tonnes et sont inférieurs aux consommations de l'exercice de 56 633 tonnes. Pour la période restant à couvrir de 2020, la société s'est vu attribuer des quotas de CO2 de 51 151 tonnes. L'allocation de quotas de CO2 relative au site de Saint Quentin La Motte achevée en 2016 est actuellement à l'étude auprès de la DREAL.

9) Passifs éventuels

Passifs éventuels liés à des litiges avec des tiers

La société est partie prenante à différents litiges, principalement de nature commerciale ou portant sur la qualité des produits vendus, pour lesquels les critères de comptabilisation d'un passif ne sont également pas reconnus, ou aux montants non significatifs ou non déterminables à ce stade.

Passifs éventuels liés à la législation sur le respect de l'environnement

La société est soumise à des législations et réglementations spécifiques en matière d'environnement. Celles-ci imposent des normes de protection de l'environnement concernant, notamment :

- les émissions atmosphériques,
- la consommation d'eau, de matières premières et d'énergie,
- l'évacuation des eaux usées,
- l'émission, l'utilisation et l'élimination de substances toxiques,
- les méthodes d'élimination des déchets
- la remise en état et la dépollution de sites.

Tous les équipements industriels de Saint-Quentin-la-Motte et de Sucy-en-Brie sont conformes à la législation environnementale en vigueur à ce jour, et le Groupe n'est impliqué dans aucune procédure pouvant mettre en cause sa responsabilité civile.

Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que des événements futurs, notamment des modifications dans la législation, le développement ou la découverte de nouveaux éléments de faits ou conditions ne puissent pas entraîner de coûts supplémentaires qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Cf. ci-dessous paragraphe sur les garanties financières environnementales.

Passifs éventuels liés à l'amiante

L'amiante n'est jamais entré dans la composition des produits fabriqués et vendus par la société. Depuis 1994, l'utilisation d'amiante dans le processus de production et les vêtements de protection contre la chaleur a été définitivement interrompue.

En France, un nombre limité d'employés ou d'anciens employés ont, par le passé, initié une procédure à l'encontre de la société, dont certaines sont toujours en cours. Nous considérons donc que les risques liés à l'amiante ne sont pas de nature à affecter de manière significative la situation financière de la société ou ses résultats.

10) Engagements hors-bilan

Engagements de retraite

Les engagements liés au personnel non provisionnés au titre des indemnités de fin de carrière et autres avantages postérieurs à l'emploi sont évalués à 9,3 M€ au 31 décembre 2019. Ces engagements ont été estimés sur la base d'une évaluation actuarielle, en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à déterminer les droits acquis par le personnel à la clôture en tenant compte des conditions économiques et des perspectives d'évolution des salaires. Le taux d'actualisation retenu est de 0.75% au 31 décembre 2019.

Soutien accordé aux filiales

Crédit-bail

En décembre 2014, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec les sociétés Natixis (à hauteur de 86%) et Starlease (à hauteur de 14%) pour le financement du matériel industriel pour un montant de 14.3M€ et 16 échéances trimestrielles. Au cours de l'exercice 2019, ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin.

Le 13 janvier 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit avec la société Cougnaud pour financer les bâtiments administratifs de la nouvelle société de Saint-Quentin-Lamotte, pour un montant de 2,6 M€ et 84 échéances mensuelles avec une valeur résiduelle de 39 k€. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 1.0 M€.

Le 7 août 2015, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès d'Econocom afin de financer du matériel industriel pour un montant de 4.5 M€ et 34 échéances mensuelles commençant au 1er février 2016. Au cours de l'exercice 2019, ce crédit-bail a été intégralement remboursé et a pris fin.

Le 30 septembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 1.5 M€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.2 M€.

Le 24 décembre 2015, un contrat de cession-bail pour financer du matériel industriel pour une valeur de 694 K€ et 20 échéances trimestrielles a été souscrit auprès de GE Capital (CM-CIC Leasing). Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.1 M€.

Le 28 décembre 2016, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de CM-CIC Leasing afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.9 M€ et 60 échéances mensuelles commençant au 28 décembre 2016. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Le 22 décembre 2017, un contrat de crédit-bail a été souscrit auprès de Natixis afin de financer du matériel industriel pour un montant de 2.04 M€ et 36 échéances mensuelles commençant au 01 Janvier 2018. Au 31 décembre 2019, l'encours restant dû est de 0.7 M€.

Garanties financières environnementales

Dans le cadre de la protection de l'environnement, une garantie financière a été mise en place afin de garantir la sécurité des sites. Il s'agit d'une garantie ICPE, dit Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Au 1er juillet 2014, une garantie financière environnementale a été mise en place pour le site de Sucy pour une durée de 5 ans prorogée jusqu'en 2024. Le montant du cautionnement pour le compte de SGD S.A. au bénéfice de l'Etat s'élève à 512 630 Euros.

Aide à la réindustrialisation (ARI)

Le 27 Juin 2014, grâce au programme de soutien à l'industrie initié par le Ministère du Redressement Productif, une subvention de €3.0m a été accordée à SGD S.A. en lien avec le projet de construction d'une nouvelle usine à St-Quentin. Cette aide attribuée par tranche en fonction de l'accomplissement de certaines étapes prédéfinies est remboursable en cinq ans. En début d'exercice le montant mobilisé était de €3.0m. Pendant l'exercice 2019, 600.000€ ont été remboursés. Au 31 décembre 2019, le montant mobilisé est de €2.4m.

Compte Personnel de Formation

« En application de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, le Compte Personnel Formation a vu le jour à compter du 1er janvier 2015, disponible tout au long de la vie professionnelle. Le CPF remplace désormais le Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet d'accéder à des formations qualifiantes favorisant l'évolution professionnelle et répondant aux besoins du marché de l'emploi. Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de changement d'entreprise ou de chômage. A la différence du DIF, le CPF n'est pas géré par l'entreprise mais par la Caisse des Dépôts et Consignations »

